

Votre avis fait la différence

MODE D'EMPLOI

Le principe de l'enquête permanente en ligne est de recueillir l'avis de tous ceux qui le souhaitent sur le système de santé, sous les seules conditions qu'ils s'identifient afin de garantir aux résultats la cohérence nécessaire à leur utilisation. La protection des données personnelles est garantie, ainsi que leur non-utilisation commerciale.

Avisanté n'est pas un sondage, même si des corrélations sont établies entre les résultats et les caractéristiques des répondants (lieu de résidence, âge, profession).

En pratique, le site www.avisante.eu est relayé par les associations actionnaires, Aides, le Ciss et l'Unaf, ainsi que par toutes les autres associations membres du Ciss lorsqu'elles le souhaitent.

Dès la mise en ligne, seront contactés systématiquement les assureurs complémentaires, mutualistes et autres, ainsi que les établissements de soins, afin que chacun d'eux puisse faire le choix de renvoyer ses patients, leurs familles ou leurs proches vers le site Avisanté, que ce soit à partir de leurs propres sites, de leurs documents, et, pour les établissements de soins, de leurs livrets d'accueil.

Cette démarche sera signalée sur le site Avisanté dans les rubriques « complémentaires santé qui soutiennent l'évaluation de la qualité des soins par les patients et les usagers » et « établissement de soins publics et privés qui soutiennent l'évaluation de la qualité des soins par les patients et les usagers ».

Dès la page d'ouverture, sont proposés des questionnaires sur :

- l'entrée dans la maladie chronique ;
- la médecine de ville ;
- l'hospitalisation en médecine, chirurgie et naissance ;
- les soins de suite et réadaptation.

Dans une deuxième étape seront mis en ligne des questionnaires sur la psychiatrie, les soins de longue durée et la prise en charge de la dépendance, l'hospitalisation à domicile et les réseaux de soins.

Les questionnaires concernent :

- la qualité des services offerts ;
- leurs coûts ;
- la qualité de l'information sur la maladie et les soins proposés ;
- la prise en compte de l'avis des patients ;
- le respect de la dignité des personnes.

Dès qu'un nombre significatif de réponses aura été obtenu, les résultats seront publiés catégories par catégories de sorte à pouvoir les corrélés aux questionnaires, par région, puis, là aussi en fonction du nombre de réponses, par départements, localités, établissements, spécialités.

Le public aura accès aux résultats d'enquête selon différentes entrées et plusieurs critères selon qu'il aura ou pas répondu à l'enquête en ligne.

Le public aura accès gratuitement à une information globale sur les résultats par :

- régions. Les données agrégées seront disponibles région par région ;
- établissements. Les données seront disponibles toutes spécialités confondues.

Les personnes titulaires d'un compte, c'est-à-dire ceux qui auront répondu à l'enquête en ligne, auront accès à une information spécifique au niveau de chaque établissement.

Les résultats détaillés seront ensuite publiés et gratuitement accessibles à tous, dans leur totalité, de manière périodique, sans aucun objectif de classement, de manière à constituer un outil d'orientation utilisable par tous.

Les commentaires libres feront l'objet d'analyses et de synthèses régulièrement publiées. ●